

Compte rendu

Table de travail de l'Alliance pour la création d'une réserve naturelle dans le parc du Mont-Bellevue

Lundi 26 octobre 2020 de 19 h à 20 h 50

Rencontre # 9

Lieu : Plateforme Microsoft Teams

Note : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

Sont présents :

Membres de l'Alliance :

Claude Cinq-Mars (en remplacement de Martin Gagnon), Association citoyenne des espaces verts de Sherbrooke (ACEVS)

Ryan Litowski, Collège du Mont-Sainte-Anne

Véronique Turcotte, école secondaire Le Triolet

Luc Dugal, Dalbix

Noémi Charron, Carbure Aventure

Anne Roisin, Club de trail Le Coureur

Catherine Gagnon, école primaire Notre-Dame-du-Rosaire

Claude Gingras, usager

Marie-Pierre Morel, usagère

Éric Cormier, usager

Experts :

Nadia Fredette, Les Sentiers de l'Estrie

Paul Matte, Sentiers Sherbrooke

Représentants du Regroupement du parc du Mont-Bellevue (RPMB) :

Arnold Ross, président

Nathalie Roy, directrice générale

Mélanie Drouin, adjointe administrative

Paul Otis-Bouchart d'Orval, stagiaire en environnement

Représentants des propriétaires

Véronique Bisailon, Université de Sherbrooke

Patrice Cordeau, Université de Sherbrooke

Ingrid Dubuc, Ville de Sherbrooke

Johann Dumont-Baron, Ville de Sherbrooke

Nathalie Bourgeois, Ville de Sherbrooke

Absents :

Élizabeth Bélanger, résidente du secteur Lalement

Suzie O'Bomsawin, Bureau de Ndakina

1. Accueil et rappel de l'objectif de la rencontre

M. Arnold Ross souhaite la bienvenue à tous, en particulier aux nouveaux membres et à la nouvelle directrice générale du RPMB. Il rappelle les objectifs de la rencontre. Premièrement, il faut statuer sur la proposition de fonctionnement de la table de travail pour l'année 2020-2021 et ensuite faire le bilan de l'été 2020.

2. Tour de table et retour sur le membership

M. Ross présente le tableau suivant qui fait état du membership par rapport à la table de travail 2019-2020. Chaque membre se présente ensuite et indique sa motivation à participer à la table de travail. Globalement, les membres souhaitent pouvoir être informés des avancements du projet de la réserve naturelle et pouvoir émettre des recommandations sur les prochaines étapes. Les représentants des propriétaires se présentent également.

Membres	Organisation	Intérêt à poursuivre
Suzie O'Bomsawin	Bureau de Ndakina	Oui
David Lacoste	Musée d'Histoire de Sherbrooke	Non
Ryan Litowski	CMSA	Oui
Véronique Turcotte	École secondaire Le Triolet	Oui
Nadia Fredette	Les Sentiers de l'Estrie	Oui
Paul Matte	Sentiers Sherbrooke	Oui
Martin Gagnon	ACEVS	Oui
Luc Dugal	Dalbix	Oui
Élizabeth Bélanger	Riveraine rue Lalement	Oui
Éric Cormier	Usager du PMB	Oui
Claude Gingras	Usager du PMB	Oui
Marie-Pierre Morel	Usager du PMB	Oui
Bertrand Thibault	Usager du PMB	Non
Jean-Marie Dubois	Usager du PMB (subs)	Non
Noémi Charron	Carbure Aventure	Nouveau membre
Catherine Gagnon	École Notre-Dame-du-Rosaire	Nouveau membre
Anne Rosin	Club de trail Le Coureur	Nouveau membre

3. Validation de la proposition de fonctionnement 2020-2021

Une proposition de fonctionnement pour 2020-2021 a été transmise aux membres à l'avance. Elle réitère le mandat qui avait été établi en juin dernier, propose des rencontres d'un maximum de deux heures en virtuel tant que la situation sanitaire l'exigera. Dès que ce sera possible, des rencontres en personnes seront privilégiées. Il est proposé que chaque rencontre soit divisée en deux parties. La première portera sur des points réguliers d'informations et servira à informer les membres des avancements du projet de réserve naturelle. En deuxième partie, il y aura une discussion sur un thème d'intérêt. Le calendrier suivant est proposé pour les thèmes d'intérêt qui seront sujet à changement en fonction de l'évolution du dossier de la réserve naturelle et de l'intérêt des membres qui peuvent soumettre des propositions. Les membres acceptent la proposition de fonctionnement sans modification.

No.	Mois	Thème d'intérêt (partie 2)	Note
9	Octobre	Retour et discussion sur l'été 2020	En introduction, présenter la proposition de fonctionnement, réviser les règles de fonctionnement, retour sur le membership
10	Fin Nov./Début Dec.	Présentation et discussion sur le plan d'action ISÉ du RPMB (projet étudiants CUFE)	
11	Janvier	Retour sur les propositions du GTP et GTV	
12	Mars	Accès équitable pour tous	Besoins des différents utilisateurs ; infrastructures existantes et à prévoir
13	Fin avril	Mesures de surveillance et contrôle	Ex. Patrouille de sensibilisation, Gestion des groupes, code de conduite, etc.
14	Juin	Bilan de l'année 2020-2021	

4. Rappel des règles de fonctionnement

Les [règles de fonctionnement de la table de travail](#) sont rappelées pour le bénéfice de tous.

5. Validation du compte rendu de la rencontre du 16 juin 2020

Le compte rendu est adopté sans modification. Les membres sont d'accord pour que le résumé des commentaires recueillis lors de l'évaluation de la démarche de la table pour 2019-2020 soit résumé dans la présentation PowerPoint à être mise en ligne de la même façon que dans le compte rendu plutôt qu'en verbatim comme lors de la rencontre.

6. Validation du bilan de la table de travail de l'Alliance

Le [bilan de la table de travail](#) est validé sans modification et sera déposé aux propriétaires lors de la prochaine rencontre du comité conjoint en novembre.

7. Suivi de la dernière rencontre/Tableau de bord

Un outil de tableau de bord pour faire le suivi des discussions d'une rencontre à l'autre est proposé. Les éléments de suivi provenant de la rencontre # 8 du 16 juin 2020 sont présentés aux membres.

Il avait été proposition de maintenir à long terme une présence accrue de la patrouille de sensibilisation. Pendant l'été 2020, le RPMB a déposé une offre de service pour la gestion des volets information, sensibilisation et éducation (ISÉ) du projet de la réserve naturelle, incluant la gestion de la patrouille et de la concertation. Celle-ci a été acceptée par les propriétaires et depuis, il est prévu qu'il y ait des agents de sensibilisation à raison de 30 h par semaine pendant l'automne et l'hiver afin de maintenir une surveillance. Le rapport d'activités de l'été 2020 fait également la recommandation de maintenir la présence supplémentaire de patrouilleurs pendant la saison estivale.

Il avait été suggéré de favoriser l'implication de bénévoles dans le projet de la réserve. Dans le mandat de gestion ISÉ du RPMB, il est prévu de planifier un programme d'intendance environnemental impliquant des bénévoles pendant l'hiver 2021.

Il avait aussi été demandé quelles actions allaient cibler spécifiquement les récidivistes du code de conduite du parc. Mme Ingrid Dubuc explique que les vérifications juridiques sont en cours à la Ville par rapport à l'émission de potentiels constats d'infraction. M. Patrice Cordeau indique également que des structures illicites de vélo de montagne jugées dangereuses qui se trouvaient sur les terrains de l'Université (hors parc et hors réserve) ont été démantelées pendant l'été et qu'un plan de signalisation et de sensibilisation est en cours de planification. Également, un important travail de sensibilisation a été fait pendant l'été 2020 par l'équipe d'agent de sensibilisation. La fermeture des sentiers illicites a également contribué de manière très marquée à réduire le nombre de cyclistes dans le secteur du mont J.-S.-Bourque. Finalement, le comité de coordination se penche sur la préparation d'avis de courtoisie à remettre par les patrouilleurs lors d'observations de comportements contraires au code de conduite du parc. Ce sera un outil de sensibilisation de plus.

Un membre avait aussi recommandé en juin de compiler les suggestions des usagers par rapport au parc et au projet de réserve naturelle. Cela a été fait par les agents de sensibilisation tout au long de l'été. Les données recueillies se retrouvent dans le rapport d'activités été 2020 du parc du Mont-Bellevue qui a été transmis aux membres. Cela se poursuit aussi cet automne.

En juin, il avait aussi été suggéré d'améliorer les outils de communications par rapport à l'éducation et à la mise en valeur. En effet, les patrouilleurs ont transmis de nombreuses informations à la population à l'aide de publications Facebook portant sur le code de conduite du parc et les éléments naturels à mettre en valeur. Ils ont également créé neuf capsules vidéo informatives sur la biodiversité et les services écosystémiques du parc. Finalement, le service des communications de l'Université de Sherbrooke a initié un projet de quatre capsules vidéo professionnelles ayant pour objectif de mieux faire connaître le projet de la réserve naturelle. Mme Nathalie Roy encourage les membres à partager les publications sur les médias sociaux afin d'augmenter au maximum la portée de celles-ci.

8. Mises à jour

Des informations sont présentées aux membres afin qu'ils suivent l'évolution du projet de réserve naturelle.

a) Plan d'infrastructures

Pédestre

Mme Nathalie Bourgeois explique que dans la proposition du groupe de travail pédestre (GTP) du printemps 2020, il y avait [des sentiers \(en bleus sur la carte\)](#) pour lesquels une validation par un expert devait être faite afin de statuer s'ils pouvaient être réutilisés. Le constat de l'étude a été que peu de sentiers étaient réutilisables puisqu'ils avaient tous été conçus de manière improvisée pour la pratique du vélo de montagne et ne respectaient pas les paramètres d'aménagement durable. La recommandation a été de les fermer et de réfléchir plutôt à un nouveau réseau de sentiers pédestres rustiques répondant à des objectifs de gestion bien définis.

Du 6 au 17 juillet, les travaux de fermeture et de démantèlement de structures illicites ont été effectués à l'aide de machinerie par la division des parcs et espaces verts de la Ville de Sherbrooke, en collaboration avec le Bureau de l'environnement. L'organisme les Sentiers de l'Estrie a également contribué aux travaux de fermeture du 13 au 16 juillet dans les secteurs inaccessibles à la machinerie. Pour les employés cols bleus de la Ville, cela a été une belle occasion d'apprentissage sur les précautions à prendre lors de travaux dans un

contexte de réserve naturelle. Au total, 9 km de sentiers illicites ont été fermés. De la signalisation a été installée afin de bien indiquer les tronçons fermés.

Une étude est également en cours pour établir une proposition de réseaux pédestres rustiques basés sur des objectifs de gestion prenant en compte [les critères définis par les propriétaires et la table de travail](#) et des points d'intérêts identifiés au cours de l'été 2020. Il a également été demandé de voir à l'intégration de certains tronçons qui avaient été jugés potentiellement réutilisables. Une évaluation des coûts de la proposition fait également partie du mandat. Le secteur du mont J.-S.-Bourque est ciblé, en plus du secteur des Petites Sœurs de la Sainte-Famille en raison de l'acquisition d'une portion de terrain dans ce secteur par la Ville de Sherbrooke.

Vélo

M. Patrice Cordeau explique que le 12 août 2020, il y a eu une visite terrain par le groupe de travail vélo (GTV) afin de faire la validation finale du corridor pour le sentier de liaison qui avait été proposé à la table de travail. L'équipe du service des parcs et espaces verts a demandé à l'entrepreneur ayant le mandat de l'entretien du réseau actuel de vélo de montagne dans le parc du Mont-Bellevue de faire une estimation des coûts par tronçon pour le sentier de liaison. Le 22 octobre 2020, les propriétaires ont effectué une visite terrain des sites alternatifs (terrains de l'Université de Sherbrooke [hors réserve] et du Collège du Mont-Sainte-Anne) de vélo de montagne. Il y a eu une validation des possibilités de tracés et des liens potentiels entre les différents secteurs. Prochainement, des estimations de coûts seront également demandées pour ces secteurs.

Plan d'action — GTP et GTV

Mme Nathalie Bourgeois explique qu'une fois toutes les évaluations des coûts reçues, la prochaine étape sera de faire le montage financier pour les différentes infrastructures proposées c'est-à-dire, le partage des coûts entre les différentes parties prenantes (Université de Sherbrooke [Fondation], Ville de Sherbrooke, Autres sources externes [subventions, ministères, utilisateurs]).

Des rencontres du GTP et du GTV sont ensuite prévues afin d'identifier les critères à transmettre aux entrepreneurs spécialisés qui obtiendront les mandats. Un membre se questionne sur la nature des critères dont il est question ici et précise que la table de travail a mis beaucoup d'énergie déjà pour établir des critères pour le sentier de liaison et le réseau pédestre. Y aura-t-il d'autres critères d'établis en sous-groupe et non avec l'ensemble de la table ? M. Johann Dumont-Baron établit qu'il est plutôt question d'impliquer les groupes de travail pour mieux préciser dans les appels d'offres ce qui est souhaité comme expérience ou infrastructures de la part des utilisateurs et ainsi s'assurer que les entrepreneurs respectent ces demandes. Les critères fixés par les propriétaires et la table de travail demeurent l'outil de travail principal pour établir les appels d'offres et les discussions sur l'expérience de l'utilisateur viendront les raffiner. M. Patrice Cordeau précise que l'objectif est de poursuivre la consultation tout au long du processus afin d'arriver à un résultat satisfaisant pour toutes les parties prenantes.

Étant donnée l'envergure du projet et afin de respecter la capacité de payer des parties prenantes, un calendrier de réalisation des travaux sera établi en fonction des priorités

Le processus d'appel d'offres sera ensuite enclenché et cela peut prendre de 4 à 6 mois.

Il est prévu que le GTP et le GTV soient impliqués dans la validation fine des tracés.

En parallèle à tout cela, les ententes de gestion pour les sites alternatifs seront négociées.

b) Cheminement du dossier au MELCC

Mme Véronique Bisailon indique qu'elle a eu quelques échanges avec le responsable de notre dossier au MELCC pendant l'été. Pendant un moment, il a été question que la visite terrain par le ministère ait lieu pendant l'été 2020, mais en raison du contexte sanitaire cela a finalement été reporté au printemps 2021. Cela n'affecte pas l'étude de notre dossier qui peut se poursuivre malgré tout. Le chargé de projet du MELCC a également précisé que le ministère souhaite offrir le statut de réserve naturelle à des aires qui sont vraiment protégées par des mesures concrètes. Donc, toutes les actions d'éducation, de surveillance et de concertation qui sont mises en place et qui démontrent le désir réel de protéger le parc jouent en notre faveur pour l'évaluation du dossier.

c) [Programme de suivi de l'intégrité écologique \(PSIÉ\)](#)

Pendant l'été 2020, le mandat de gestion du PSIÉ a été octroyé à l'organisme Nature Cantons-de-l'Est. Aussi, le rapport d'activité de l'été 2020 dans le parc du Mont-Bellevue (reçu à l'avance par les membres) explique en détail les indicateurs pour lesquels de la collecte de données a été effectuée pendant l'été, et ce, en partenariat avec des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, la Société de loisir ornithologique de l'Estrie et l'équipe de patrouilleurs estivaux. Pour les autres indicateurs, le travail se poursuivra soit pendant l'hiver ou l'été prochain. Pour l'indicateur de l'achalandage, une chercheuse en économie de l'environnement travaille à peaufiner la méthodologie afin d'en faire un suivi à long terme. Pour résumer, le déploiement du programme est bien en selle et des réflexions sont en cours sur les façons de partager les informations recueillies en particulier dans une optique d'éducation.

d) Patrouille de sensibilisation

Le [rapport d'activité de l'été 2020 dans le parc du Mont-Bellevue](#) fait état de toutes les actions ayant eu cours pendant cette période. Comme les membres l'ont reçu à l'avance, il n'y a pas une présentation exhaustive de celui-ci. Cependant, Mme Mélanie Drouin précise que l'augmentation des heures, du nombre de semaines de travail et du nombre de patrouilleurs, en plus de la présence d'un stagiaire, se reflète dans la quantité de projets ayant pu être déployés. La présence accrue sur le terrain est le résultat d'une belle collaboration entre la Ville, l'Université et le RPMB qui ont tous participé à l'embauche des ressources. Elle souligne également la compétence des employés recrutés qui a aussi joué sur la qualité des projets estivaux.

Les actions de sensibilisation se poursuivent pour la première fois en saison automnale avec l'embauche d'un stagiaire en environnement et de deux patrouilleuses à temps partiel (à raison de 30 h par semaine). Cela permet de colliger encore plus d'informations et d'observations sur le parc pour une saison qui nous était un peu plus méconnue.

9. Retour et discussion sur l'été 2020

Mme Mélanie Drouin débute cette section en rappelant les indicateurs de succès qui avaient été identifiés lors de la rencontre de la table de travail de juin 2020, soit :

- La diminution du nombre de cyclistes dans le secteur du mont J.-S.-Bourque.
- Le nombre de commentaires positifs par rapport au nombre de commentaires négatifs émis par les usagers.
- Le nombre de personnes sensibilisées.

Elle poursuit en indiquant que ces données ont été colligées dans le [rapport d'activité de l'été 2020 dans le parc du Mont-Bellevue](#). En effet, les patrouilleurs ont observé une diminution drastique du nombre de cyclistes

dans le secteur du mont J.-S.-Bourque à partir de la fermeture des sentiers illicites à la mi-juillet. L'objectif d'envoyer un message clair que la pratique du vélo de montagne n'était pas permise dans ce secteur a donc été atteint. Tout au long de l'été, les patrouilleurs ont également pris en note les commentaires recueillis par les usagers et il y a toujours eu plus de commentaires positifs que négatifs pour une semaine donnée, ce qui est encourageant par rapport à l'adhésion au projet de réserve naturelle. Aussi, les patrouilleurs ont interagi directement avec 2493 personnes pendant l'été 2020, en plus d'atteindre 114 938 personnes par les médias sociaux.

Mme Drouin complète en indiquant que les propriétaires et le RPMB sont très conscients que la fermeture des sentiers illicites a modifié les habitudes de plusieurs utilisateurs et que cela a mené à beaucoup de mécontentement. Elle fait également le constat que le mandat et les avancements de la table de travail n'ont certainement pas été suffisamment communiqués à la population et aux usagers. En effet, ils ont été nombreux à être pris par surprise lors de l'annonce de la fermeture des sentiers illicites et à ne pas connaître les projets à venir en termes d'infrastructures. Les membres sont appelés à suggérer des actions à prendre en ce sens.

M. Arnold Ross anime ensuite la période de discussion à l'aide des deux questions suivantes :

- Selon vous, est-ce que les actions mises en œuvre pendant l'été 2020 ont permis d'atteindre les objectifs de sensibilisation, de diminution de la délinquance et d'adhésion au projet de réserve naturelle ?
- Comment avez-vous vécu l'été 2020 au parc du Mont-Bellevue ?

Un membre souligne que la fermeture des sentiers illicites dans le secteur du mont J.-S.-Bourque a eu pour effet de concentrer les cyclistes dans le secteur du mont Bellevue. De plus, la pratique du vélo de montagne demeure en croissance et particulièrement cet été avec les restrictions pour les activités intérieures en raison de la crise sanitaire. Cela a eu pour effet d'endommager plus qu'à l'habitude les sentiers du secteur du mont Bellevue. Pour aider à maintenir la qualité du réseau, Sentiers Sherbrooke a organisé une corvée le 3 octobre 2020 pour entretenir certains tronçons en complément des travaux d'entretien effectués par le sous-traitant de la Ville de Sherbrooke. De plus, il souligne que la fermeture des sentiers illicites dans le secteur du mont J.-S.-Bourque a été un important virage dans le projet de réserve naturelle. Il reconnaît que les cyclistes ont alors eu un sentiment d'avoir perdu des sentiers, bien que ceux-ci n'avaient pas été permis. Il mentionne ne pas retenir de l'été 2020 les commentaires négatifs de la communauté de cyclistes et avoir, au contraire, tenté au mieux de leur faire connaître les développements à venir pour le sentier de liaison et les sites alternatifs. Il ajoute que lors de la rencontre du GTV en août 2020, il a été souligné que le sentier de liaison et les sites alternatifs sont très attendus de la communauté et que les travaux seront très surveillés. Il importe donc de réaliser un projet de qualité qui saura être rassembleur. Il souligne qu'il en va également de même pour le développement du réseau pédestre rustique dans le secteur du mont J.-S.-Bourque. Il souhaite continuer à collaborer avec les propriétaires et pour la poursuite d'autres projets vélo dans le secteur du mont Bellevue afin de continuer d'améliorer l'offre.

Un autre membre dit avoir reçu beaucoup de questions pendant l'été 2020 sur ce qui s'en vient pour les adeptes de vélo de montagne dans le parc du Mont-Bellevue. Il souligne avoir aussi le sentiment que les attentes sont élevées. Ce membre souligne avoir pris connaissance des informations relayées sur le projet dans les médias sociaux ou lors d'autres actions de sensibilisation (ex. formation des entraîneurs du club Dalbix). En plus de ces efforts, il suggère l'utilisation d'autres modes de communication plus conventionnels (rencontre d'information, conférences, etc.) pour rejoindre encore plus de gens. Ce membre corrobore également que

l'engouement pour le vélo de montagne ne cesse de croître en Estrie, comme ailleurs dans la province. Il souhaite que cette information soit gardée en tête lors des discussions de la table de travail 2020-2021.

Un autre membre souligne que les activités de plein air ont effectivement eu la côte pendant l'été 2020, mais que cela se poursuit aussi cet automne avec la présence de nombreux groupes scolaires quotidiennement dans le parc, encore plus qu'à l'accoutumée. Il félicite les patrouilleurs d'été qui ont animé des ateliers d'interprétation du milieu naturel auprès des jeunes des camps de jour. L'activité a été très appréciée par ceux-ci et selon lui, il était temps qu'il y ait ce genre d'offre au parc du Mont-Bellevue. Il souligne aussi avoir reçu plusieurs témoignages de frustration en lien avec le projet et la fermeture des sentiers illicites. Plusieurs adultes ne comprennent toujours pas ce qu'apporte le statut de réserve naturelle. Le membre croit qu'il y a possiblement un problème de communication et encourage à poursuivre les efforts en ce sens.

Un autre membre abonde dans le même sens et indique que la communauté de coureurs en sentier n'était pas du tout au courant de la fermeture des sentiers illicites dans le secteur du mont J.-S.-Bourque. Mme Nathalie Bourgeois précise alors les travaux à venir pour le réseau pédestre rustique dans ce secteur. Mme Véronique Bisailon ajoute que les propriétaires sont en attente d'une proposition de réseau pédestre rustique qui comprend une boucle des « petites pattes » (plus courte et facilement accessible) près du stationnement Dunant, une boucle à l'intérieur du sentier multiusage du côté du mont J.-S.-Bourque, ainsi qu'une boucle dans le secteur des Petites Sœurs de la Sainte-Famille en raison de l'achat en cours d'un lot par la Ville de Sherbrooke pour agrandir le parc. Elle souligne également qu'il sera très profitable que le club de trail Le Coureur soit sur la table de travail pour assurer un lien plus direct dans la communication des prochaines étapes du projet.

Un membre explique que la popularité du plein air s'est aussi fait sentir parmi les adeptes de randonnées pendant l'été 2020. Il a souvent observé que le stationnement Dunant débordait dans les rues avoisinantes. La popularité du parc ne démord pas. Dans le [rapport d'activité de l'été 2020](#), il indique avoir pris connaissance de recommandations concernant les infrastructures du parc. Il demande si cela fera l'objet de discussion et de priorisation avec la table de travail. Mme Ingrid Dubuc explique qu'il est en effet prévu que la table de travail soit mise à contribution pour la priorisation des travaux concernant les réseaux de vélo de montagne et pédestre. Le membre précise qu'il pense plutôt à des infrastructures d'accueil au stationnement Dunant. Mme Dubuc indique qu'en ce moment, la Ville prend acte des recommandations et fera une évaluation de l'ampleur des travaux à prévoir, ainsi que des contraintes techniques pouvant exister.

Un membre exprime son appréciation de l'ouverture des propriétaires qui ont été à l'écoute des recommandations émises dans le rapport visant à valider si certains sentiers illicites pouvaient être réutilisés pour le réseau pédestre rustique ([sentiers bleus dans la proposition du GTP](#)). Il ajoute que les gestionnaires de sentiers ont souvent le réflexe de vouloir seulement réutiliser et réhabiliter les sentiers existants, alors que cela s'avère souvent plus coûteux et demande plus d'entretien à long terme. Parfois, la meilleure solution est plutôt de revoir complètement le réseau avec les paramètres d'aménagement durable. Il remercie les propriétaires d'avoir fait confiance à l'expertise du consultant et se dit enthousiaste pour la suite des choses.

Les représentants des milieux scolaires sont appelés à se prononcer sur une éventuelle offre d'activités d'animation visant l'interprétation du milieu naturel. Du côté du primaire, il y a un réel intérêt. Il est souligné qu'il serait intéressant qu'en début d'année les élèves puissent être informés des règles à respecter lors d'activités dans un milieu naturel. Du côté du secondaire, il y a également de l'intérêt, du moment que c'est adapté pour cette clientèle.

Un autre membre dit avoir également croisé de nombreux marcheurs dans le parc cet été. Il mentionne aussi la qualité des travaux lors de la fermeture des sentiers illicites. Désormais, la plupart de ceux-ci passent tout simplement inaperçus. Il encourage également la poursuite des efforts de communication et soutien que la table de travail y aura un rôle à jouer et est encore très pertinente pour 2020-2021. Il termine en indiquant avoir été abordé à plusieurs reprises par les patrouilleurs pendant l'été et souligne la qualité de leurs interventions.

Un membre indique qu'il y a eu beaucoup de désinformations par rapport à la façon dont les travaux de fermeture ont été exécutés. Des vidéos et des photos de la machinerie en opération ont notamment circulé dans les médias sociaux et suscité beaucoup de réactions. Il suggère que dans de pareilles circonstances, il serait intéressant de faire une vidéo sous forme de reportage afin de partager une information juste plutôt que de laisser les gens spéculer. La transparence par rapport au projet de réserve naturelle devrait selon lui, être le mot d'ordre pour la suite des communications dans l'objectif que les usagers soient informés et se sentent impliqués.

Un membre remarque que les usagers sont très impatients de connaître les projets à venir dans la réserve naturelle et surtout de les utiliser ! Plusieurs ne comprennent pas qu'il faut du temps de planification avant d'arriver à concrétiser tout cela. Il suggère d'augmenter le niveau d'entretien des sentiers de vélo de montagne dans le secteur mont Bellevue tant que les offres alternatives ne seront pas déployées parce que la pression est très grande sur ce réseau où les utilisateurs sont maintenant concentrés.

M. Patrice Cordeau demande à Sentiers Sherbrooke s'il y a eu des approches auprès de propriétaires du côté sud de l'autoroute 410, à la hauteur de la rue Dunant pour voir s'il y aurait des possibilités d'étendre le réseau de vélo de montagne dans ce secteur étant donné la demande grandissante. Il ajoute qu'il est prévu qu'il soit possible de rejoindre la rue Dunant par le site alternatif du collège du Mont-Sainte-Anne (CMSA). Pour l'instant, il n'y a pas eu de communication avec ces propriétaires, mais il y a des réflexions par rapport à plusieurs plus petits sites potentiels en région. Sinon, les efforts de Sentiers Sherbrooke sont plutôt pour le développement des sites alternatifs à l'Université de Sherbrooke et au CMSA. L'organisme est à la recherche de subventions pouvant contribuer au financement de ces projets.

10. Évaluation de la rencontre

Les membres sont appelés à commenter sur la formule expérimentée lors de la rencontre soit une première partie de mise à jour sur différents aspects du projet de réserve naturelle, suivi d'une deuxième partie de discussion sur un thème d'intérêt. Aucun membre n'émet de commentaires ou de suggestions d'améliorations et cela permet de conclure que la formule convient.

À titre de représentante des propriétaires, Mme Ingrid Dubuc profite de ce moment pour souligner sa satisfaction pour le travail accompli par le RPMB et tous les membres de la table de travail dans le dossier de la concertation. M. Patrice Cordeau renchérit en soulignant que la direction de l'Université de Sherbrooke se dit très satisfaite des travaux de fermeture ayant été effectués par la Ville et les Sentiers de l'Estrie au cours de l'été 2020.

11. Mot de la fin

Mme Mélanie Drouin conclut en informant les membres de ce qui s'en vient prochainement. Lors de la prochaine rencontre de la table de travail, en deuxième partie de rencontre, il y aura une présentation suivie d'une discussion avec un groupe d'étudiants du baccalauréat en études de l'environnement de l'Université de

Sherbrooke. Dans le cadre d'un cours de projet intégrateur, ceux-ci ont reçu du RPMB le mandat de préparer un plan d'action sur trois ans pour les volets ISÉ, gestion de la patrouille de sensibilisation, ainsi que l'optimisation de la concertation pour le projet de la réserve naturelle. Ils présenteront le fruit de leur réflexion et les membres seront invités à leur faire part de leurs commentaires et suggestions pour bonifier leur travail.

LISTE DES RECOMMANDATIONS ET DES SUIVIS

La recommandation principale de la rencontre consiste à porter une attention particulière aux **efforts de communication** pour le projet de réserve naturelle.

Les actions de suivi sous la responsabilité du RPMB :

- Transmettre le bilan 2019-2020 de la table de travail propriétaires.
- Faire valider le compte rendu de la rencontre par les membres et le remettre aux propriétaires.
- Mettre en ligne :
 - Le bilan 2019-2020
 - Le membership 2020-2021
 - La proposition de fonctionnement 2020-2021
 - Les règles de fonctionnement
 - La présentation de la rencontre
 - Le compte rendu de la rencontre
- Planifier la prochaine rencontre de la table de travail de l'Alliance.